

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 16 (1878)

Heft: 22 [i.e. 23]

Artikel: Les progrès de la science

Autor: Ed.C.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184760>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

loyauté, et dont la tactique consiste à se glisser sous les lits, dans les jointures des parois et même jusque dans les cheminées, du haut desquelles il nous harcelle de son *cri-cri* moqueur.

Un autre grief articulé contre la cité de Berthe est son salé de porc, très appétissant il est vrai, mais qui ne tarderait pas à devenir chez le soldat la cause d'une soif constante, fort peu favorable à la discipline militaire.

Puis venait *Lausanne*, pour qui l'autorité fédérale montre tant d'attachement, sans doute en reconnaissance des tendances de cette ville à accepter avec empressement et sans murmurer tout ce qui nous vient de Berne.

Un inconvenient se présente cependant, très grave aux yeux de plusieurs Lausannois : c'est le coup terrible que porterait à nos établissements d'instruction et surtout à nos pensionnats de demoiselles la présence de 600 jeunes recrues, faisant résonner dans nos rues le tambour ou la trompette, tout en jetant des regards séducteurs vers toutes les croisées où s'accourent parfois d'innocentes beautés.

Vraiment, nous ne saurions nous arrêter à de telles susceptibilités, car ce n'est point la présence du soldat dans une ville qui peut en changer les mœurs, si celles-ci sont réellement bonnes. Rappelons-nous ce que disait Jean-Jacques Rousseau dans la préface de son ouvrage intitulé : *La nouvelle Héloïse ou Lettres de deux amants* :

« Jamais fille chaste n'a lu de romans, et j'ai mis à celui-ci un titre assez décidé pour qu'en l'ouvrant on sut à quoi s'en tenir. Celle qui, malgré ce titre, en osera lire une seule page, est une fille perdue ; mais qu'elle n'impute point sa perte à ce livre, le mal était fait d'avance. »

Et qui ne connaît pas ce vieux refrain, qui en dit plus en deux mots, dans sa franche simplicité, que tout ce que nous pourrions ajouter :

Si les bonnes d'enfants n'aimaient pas les militaires,
Les militaires n'aimeraient pas les bonnes d'enfants.

A la lecture des appréciations qui précédent, on peut se figurer les perplexités du Grand Conseil, appelé à désigner l'une des cinq places mises sur les rangs. Et l'on se demande si son premier système de votation, par élimination, vraie toile de Pénelope, qui menaçait de durer jusqu'au Nouvel-An, n'avait pas été choisi précisément parce qu'on craignait d'arriver à un résultat qui ferait évidemment de nombreux mécontents.

Ici se place le mot d'un député à la sortie de cette séance dans laquelle le Corps législatif venait de procéder à 12 tours de scrutins parfaitement inutiles, et de s'apercevoir un peu tard, il est vrai, que tout était à recommencer pour le lendemain. Arrivé sur la porte du pérystile, le député en question, jeune et spirituel avocat, appelle un de ses amis de Lausanne qui se promenait sur la terrasse : « Pourrais-tu, lui dit-il, me rendre un grand service ? »

— Et lequel, mon cher ?

— Sois assez bon pour aller au Bazar central m'acheter un faux-nez.

Le lendemain, un nouveau système de votation tranchait définitivement la question en portant son choix sur Lausanne, qui saura, nous n'en doutons pas, se souvenir de l'honneur que le Grand Conseil vient de lui faire et agir de reciprocité envers les autres parties du canton lorsque l'occasion s'en présentera.

L. M.

Les progrès de la science.

En considérant les progrès fabuleux que la science a réalisés depuis moins d'un siècle, on fait volontiers cette réflexion : « Combien de choses nos petits-enfants sauront, que nous ignorons ! De même que nous sommes tentés de plaindre l'ignorance de nos ancêtres, nos successeurs souriront de la nôtre. »

Néanmoins, de merveilleuses et récentes découvertes peuvent nous donner comme un avant-goût de ce qui sera. C'est d'abord le *téléphone* qui est venu nous apporter dans l'oreille des discours tenus à Berne et des concerts exécutés à Vienne. On n'est à peine remis de la stupéfaction causée par ce prodige, que voici le *phonographe* qui, non-seulement, écrit tout seul vos paroles, mais encore vous les répète autant de fois que vous voudrez. Comprend-on la portée d'une pareille découverte ! Vos moindres propos pouvant être conservés et répétés par votre voix à vos arrière-petits-enfants !

La *sténographie* est perdue, ruinée. Chaque discours tenu dans une assemblée étant reproduit avec tous les *très bien*, les cuirs, les interruptions, les éternuements, les rires, etc., il suffira à l'imprimerie de faire répéter lentement le dit discours par le phonographe pour que le compositeur compose sous dictée, sans transcription.

Quel dommage que cette découverte n'ait pas été faite plus tôt. Nous entendrions parler les anciens ; nous saurions comment se prononçaient les langues mortes. La contestation entre le *cuculus* des Français, le *coucoulous* des Allemands et le *cocolos* des Anglais serait close. Nous saurions comment et pourquoi Racine a fait rimer :

Tenez, voilà le cas qu'on fait de votre *exploit* !
avec Eh ! quoi, c'est un exploit que ma fille *lisoit* !

Nous savons seulement qu'on n'écrivait pas encore *lisait*, mais nous sommes dans une obscurité complète quant à la prononciation d'alors.

Et avec quel bonheur ne remplacerait-on pas l'horripilante *boîte à musique* par des *boîtes à discours* qui se remonteraient au moyen d'une clé et vous débiteraient de quatre à douze morceaux, suivant le prix ? Par exemple, pour vingt-cinq francs, on pourrait avoir :

1^o Discours de Cassandre aux Troyens, contre le cheval de bois ;

2^o La fable du chêne et du roseau, récitée par Esopo ;

3^o Recommandations de don Quichotte à Sancho partant pour son gouvernement ;

4^o Episode des massacres de septembre avec hurlements authentiques ;

5^e Plaisanterie de Bonaparte à ses soldats au sujet des pyramides d'Egypte ;

6^e Discours de M. X. au Grand Conseil, au sujet de l'assurance contre l'incendie.

Quand on aurait du monde à dîner on ferait jouer tout le répertoire ; quand il serait au bout, cela recommencerait tout seul, ce qui divertirait infiniment la compagnie. Ah ! par exemple, il y aurait à craindre les mystifications. En effet, qui empêcherait le premier venu de réciter devant un phonographe un discours de Calvin ou d'inventer un dialogue d'anciens et d'en débiter la reproduction comme authentique. Il faudrait ici l'examen de connasseurs, comme pour distinguer une imitation d'un véritable meuble Louis XIII. Il y aurait à examiner si la prononciation n'est pas par trop moderne et quelle créance on pourrait accorder à l'opinion exprimée par Voltaire sur la mort de Louis XVI.

Eh bien ! voici que la quatrième page des journaux nous apporte une autre merveille : c'est le *microphone*, un téléphone tellement perfectionné qu'on entend, dit l'annonce, marcher une mouche à *dix lieues*. Est-ce *pieds nus*, me suis-je demandé en lisant cette nouvelle stupéfiante, et j'allais télégraphier à l'inventeur pour le lui demander, quand je me suis ressouvenu de ce personnage qui entendait *pousser l'herbe*, ce qui est encore plus fort.

Je ne serais donc point surpris qu'on inventât un microphone à crochet ou *crochetophone*, que l'on accrocherait sournoisement au vêtement de n'importe qui, moyennant quoi vous entendriez ses pensées, grâce aux vibrations qu'elles ne peuvent manquer d'imprimer à sa matière cérébrale. Que de découvertes ! Combiné les affaires se simplifiaient ! Que de folles entreprises on éviterait ! Par exemple, un futur financier viendrait exposer à un futur Conseil fédéral les devis d'un futur St-Gothard. Vite on lui appliquerait, à son insu, le *crochetophone* et on l'entendrait penser : « Mes devis sont trop bas, mais, une fois l'affaire en train, il faudra bien qu'elle se finisse et que mes imbéciles de compatriotes s'évertuent à trouver l'argent nécessaire. » Aussitôt le financier serait renvoyé avec les égards qui lui seraient dûs.

Impossible, dès à présent, de prévoir tous les avantages et les inconvénients de ces découvertes ; mais n'empêche que nos petits-neveux vont se faire avec cela une existence impayable. Allons, grand bien leur fasse !

Ed. C.

Onna tchivra que ne bâi pas prâo, soi-disant.

Tot a tsandzi dû la révejon. Oreindrai lè païsans veindont lo lacé à n'on lacéli, tiront lão mounia ti lè māi et tot est de. Lè z'autro iadzo cein n'allâvè pas dinsè; dein ti lè veladzo lâi avâi dâi sociétâ dè fréteri iô mélliavont ti lão lacé po férâ la toma. L'eingadzivont on fretâi du la St-Déni à la montâie et cé qu'avâi lo lacé lo dévessai nourri. Lâi avâi assebin onna coumechon avoué on président, po eingadzi lo

fromadjâo et po convoquâ lè z'asseimblâïës et dè sa-t-ein quatôzè fasont sondâ. Tsacon avâi on écoualletta avoué on nimerô et quand on vegnâi colâ, on l'eimplissâi et on lâi pliondzivè l'éprovetta et ma fâi gâ ! quand ne sondâvè pas prâo.

La véva d'amont, qu'on lâi desâi la Madelon, batsivè cauquiè iadzo son lacé, à cein qu'on desâi, et on dzo que le l'avâi gaillâ rapondu, m'einlévine se ne firont pas sondâ, que ma fâi le fe pinchâ. On la fe veni à l'asseimblâie po s'espliquâ et le sacre-meintâ que diabe la gotta d'édhie l'avâi met. Sa bouéba qu'étai avoué lli et qu'étai 'na tota rusâïe, lâo fe : L'est mè qu'é ariâ la vatsé et vo vu derè coumeint l'est z'u : Yé prâi lo seillon po bailli à bâirè à la tchivra devant, et n'é pas vouâiti se restâvè oquie à fond, que sè pâo bin que ellia roûte dè cabra n'aussé pas tot bu.

— Eh bin ! se dit la Madelon ! vo vâidè que n'est pas dè noutra fauta et qu'on n'ein pâo pas dâo mè ; l'est ellia pesta dè tchivra !

Mâ tot parâi la sociétâ ne vollie pas condanâ la bête, mâ oï bin la Madelon que s'ein allâ ein tchurleint et ein deseint à sa felhie : L'est ton guieux d'oncllio François que ne pâo pas no cheintrè dû que s'est partadzi avoué ton père quand lo peregrand est moo, et pi lo syndico, que no z'ont fê condanâ. Sein leu n'aria pas ellia vergogne. Clliao coquins !

Pas mè de houit dzo après, vouaïquie l'oncllio François qu'est ein tsécagne avoué lo syndico, mameint que sè sont vouistâ onna né à cabaret.

— Eh ! tsaravoutés, que dese à sa bouéba la Madelon quand le cein su : Yé voudré que lo syndico medzâi l'oncllio François et que l'oncllio François fassé crêvâ lo syndico !

UN DRAME DANS LA NEIGE

FIN

Sans proférer une parole, je déposai Louise devant le feu. Je mis la main sur son cœur : il battait, Louise vivait. Je la couvris de baisers, et en quelques secondes elle se ranima. Elle ouvrit les yeux.

— Georges, demanda-t-elle ?

Ma tâche n'était point finie, l'autre infortuné manquait. Je me remis immédiatement à la recherche du malheureux. Allais-je le retrouver vivant ?

Le chien me suivit presque joyeux. Cette fois, j'avais un guide. Arrivé auprès du marais, j'appelai : pas de réponse ! qu'était devenu le domestique ! Je suivais le chien qui, de temps en temps, écartait la neige avec son museau ; il me conduisit à gauche de l'endroit où j'avais trouvé ma Louise. La neige était moins épaisse, et l'on remarquait que les herbes avaient été foulées. J'avancais toujours, quand j'aperçus la lanterne du domestique. Je le hérai et me dirigeai à sa rencontre : le chien flairait toujours la neige. Nous étions exténués. Evidemment, nous nous trouvions sur le lieu du sinistre ; Georges n'avait pas dû quitter Louise. Mais comment, par une nuit pareille, sous la neige, retrouver quelque chose ! Chaque pas que nous faisions était perilleux.

Je ne vous dirai point quelles angoisses me brisaient le cœur. L'infortuné était peut-être là, à nos côtés. Le jour nous surprit transis, mais les premières lueurs de l'aube ranimèrent notre courage. Nous allions enfin y voir. Hélas ! le jour que nous attendions allait nous édifier sur l'étendue de